FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'émission de la fiche: 2017-07-17

Rubrique 1. Identification du mélange et de la société

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit : **AMBIO-FILM Réf. 183140/183150** **Code:** 451128

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Description du produit **Traitement biotechnologique pour siphons et bacs à graisse avec charge organique élevée**

Restrictions d'utilisation : Pour usage professionnel uniquement.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant :
LABORATOIRES CHOISY LTÉE
390, boul. St-Laurent est
Louiseville, Qué., Canada
J5V 2L7
www.choisy.com

Distributeur :
PAREDES
1 Rue Georges Besse
69740 GENAS
04 72 47 47 47
contact@paredes.fr - www.paredes.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Laboratoires Choisy Ltée, Canada : 819 228 5564
Banque Nationale des Produits et Compositions (BNPC), France : 03 83 22 50 50 (Nancy)/ 01 45 42 59 59 (ORFILA)

Rubrique 2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Définition du produit : Mélange

Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Ce produit n'est pas classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses modifications.

Classification : Non classé.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger :

Mention d'avertissement : Pas de mention d'avertissement.

Mentions de danger : Aucun effet important ou danger critique connu.

Conseils de prudence

Généralités : Non applicable.

Prévention : No Code(s) - Manipuler avec soin, éviter les éclaboussures.

Intervention : Non applicable.

Stockage : Non applicable.

Élimination : Non applicable.

Information additionnelle : Non applicable.

2.3 Autres dangers

Aucun connu.

Rubrique 3. Composition/informations sur les composants

Substance/préparation : Mélange

Ingrédients dangereux	Identifiants	%	Classification (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Type

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Rubrique 4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Contact avec les yeux : Rincer abondamment à l'eau courante. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Contact avec la peau : Rincer la peau contaminée à grande eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Inhalation : Transporter la personne incommodée à l'air frais. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

Ingestion : Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Yeux : Aucun effet important ou danger critique connu.

Peau : Aucun effet important ou danger critique connu.

Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.

Ingestion : Aucun effet important ou danger critique connu.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique requis. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Rubrique 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur.

Risque lié aux produits de décomposition thermique : Aucune donnée spécifique.

5.3 Conseils aux pompiers

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.

Rubrique 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle :

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau ou absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un contenant à déchets approprié.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Remarque : voir section 8 pour les équipements de protection personnelle et section 13 pour l'élimination des déchets.

Rubrique 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler avec soin, éviter les éclaboussures.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker conformément à la réglementation locale. Tenir hors de portée des enfants. Entreposer à l'abri de la lumière directe du soleil. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Non disponible.

Rubrique 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Nom des composants	Valeurs limites d'exposition
Aucune valeur de limite d'exposition connue.	

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles de l'exposition : Aucune ventilation particulière requise.

Protection individuelle :

Yeux : Le port d'un protecteur oculaire n'est pas nécessaire dans des conditions usuelles d'emploi.

Mains : Les conditions usuelles d'emploi ne requièrent pas le port de gants de protection. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Respiratoire : Les conditions usuelles d'emploi ne requièrent pas le port d'équipement de protection respiratoire.

Autre : Non applicable.

Rubrique 9. Propriétés physiques et chimiques :

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

pH :	6.8 à 7.2	**État physique :**	Liquide. [Liquide translucide.]
Densité relative :	1 à 1.01	**Odeur :**	Inodore.
Point d'ébullition:	100°C	**Couleur :**	Turquoise. [Pâle]
Point de fusion/congélation :	0°C		
Ionicité (dans l'eau) :	Non ionique.		
Propriétés de dispersibilité :	Non disponible.		
Solubilité :	Soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.		
Point d'éclair :	Vase clos: >93.3°C [Le produit n'alimente pas la combustion.]		

9.2 Autres informations

Aucune information additionnelle.

Rubrique 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée spécifique.

10.5 Matières incompatibles

Aucune donnée spécifique.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

Rubrique 11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Aucun effet important ou danger critique connu.
Contact avec la peau : Aucun effet important ou danger critique connu.
Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.
Ingestion : Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets chroniques potentiels pour la santé

Effets cancérogènes : Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets mutagènes : Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets tératogènes : Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur la reproduction : Aucun effet important ou danger critique connu.

Rubrique 12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Écotoxicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants organiques (dont les tensioactifs) facilement biodégradables selon tests de l'OCDE de la série 301 (A à F).

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Non disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non applicable.

12.6 Autres effets néfastes

Aucun effet important ou danger critique connu.

Rubrique 13. Considérations relatives à l'élimination :

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales.

Rubrique 14. Informations relatives au transport

Informations sur la réglementation	14.1 Numéro ONU	14.2 Désignation officielle de transport	14.3 Classe(s)	14.4 GE*	Étiquette	Autres informations
Classe ADR/RID	Non réglementé.	-	-	-		**Remarques** Produit non réglementé
Classe IMDG	Not regulated.	-	-	-		**Remarks** Not regulated product

*GE=Groupe d'emballage / Packing Group

14.5 Dangers pour l'environnement

Polluant marin : Not a pollutant.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport avec les utilisateurs locaux : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

Rubrique 15. Informations relatives à la réglementation

15.1 Rég./législation particulières au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composition selon la législation relative aux détergents : moins de 5 %: agents de surface non ioniques, agents de surface anioniques, Benzisothiazolinone.

Substances parfumantes allergisantes : Non disponible.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Ce produit est un mélange pour lequel il n'existe pas de données spécifiques concernant les effets sur la santé. Les risques sont évalués en fonction des propriétés physico-chimiques du produit et de sa composition. Les risques réels peuvent être surestimés.

Rubrique 16. Autres informations

Texte intégral des classifications [CLP/SGH] Non applicable.

Texte intégral des mentions H abrégées Non applicable.

Date d'édition/ Date de révision 2017-07-17

Version 1

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances actuelles relatives au produit concerné.

L'information fournie sur cette Fiche de Données de Sécurité a été compilée à partir de notre expérience et des données présentées dans des publications techniques variées. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier la valeur de cette information pour l'adoption des mesures de sécurité requises. Nous nous réservons le droit de réviser les Fiches de Données de Sécurité du produit au fur et à mesure qu'une nouvelle information technique nous est communiquée. L'utilisateur a la responsabilité de contacter la compagnie pour s'assurer que la Fiche de Données de Sécurité est la dernière publiée.